

Association Régionale Radioamateurs Scientifiques (A2RS)

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2018

Je souhaite soutenir l'Association Régionale Radioamateurs Scientifiques (A2RS) dans son action et, pour cela, j'adhère, ou je renouvelle mon adhésion, à l'association en versant la cotisation annuelle fixée selon les modalités de ci-dessous.

Merci de cocher la case correspondante et de compléter :

- Membre extérieur à la ville de Cappelle-la-Grande : 30 €uros.
- Membre issue de la ville de Cappelle-la-Grande : 25 €uros.
- Membre bénéficiant de la cotisation réduite : 20 €uros.
- Membre mineur : gratuit jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire.

Voir note d'information
(En bas de page)

Écrivez (de façon lisible s.v.p.) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail : Indicatif :

Voulez-vous figurer sur notre site Internet : OUI NON (Nom, Prénom et indicatif de radioamateur ou d'écouteur "SWL")

Nous vous remercions de faire parvenir votre règlement au trésorier de notre association : voir coordonnées ci-dessous. Vous avez également la possibilité de régler cette cotisation :

- **Par chèque:** libellé à l'ordre de l'A2RS, et envoyer à l'adresse de ci-dessous.
- **Par virement bancaire:**
Titulaire du Compte : A2RS

IBAN : FR76 – 1562 – 9027 – 4800 – 0462 - 0200 – 117

BIC : CMCIFR2A

En indiquant : Cotisation suivie de votre nom, indicatif de radioamateur ou de radio-écouteur "Swl".

- En espèce : versement effectué lors de votre prochain passage au siège de l'Association Régionale Radioamateurs Scientifiques (A2RS).

Bulletin et règlement à l'ordre de l'A2RS., une fois remplis et signés, sont à faire parvenir, à :

Association Régionale Radioamateurs Scientifiques (A2RS)

M. GOETGHEBEUR Fabrice – Trésorier – 20 rues Vatel 59180 CAPPELLE-LA-GRANDE

Tel. : 03.28.25.10.99

Un courrier, avec le récépissé de votre adhésion, vous sera envoyé ou distribué sur place, dès réception de votre paiement. Ce document justifiera, auprès des services concernés, votre qualité de membre de l'association régionale radioamateurs scientifiques « A2RS » pour une durée d'un an. Le fait d'imprimer, et de remplir ce document, sans régler le montant de votre cotisation auprès du trésorier de l'A2RS, rend caduque votre adhésion. Si vous souhaitez un justificatif de ce document, vous pouvez en faire la demande au trésorier qui opposera le cachet de l'a2rs et de sa signature.

Notes d'informations :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique, et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, et de rectifications, aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association. La cotisation réduite est valable pour les personnes handicapés, les demandeurs d'emploi, les étudiants et titulaires des minimas sociaux : sur présentation des justificatifs auprès du trésorier : cette demande sera étudiée en toute confidentialité. Pour les enfants mineurs souhaitant adhérer à l'association A2RS, cette demande devra obligatoirement être accompagnée d'un courrier manuscrit de son représentant légal : parents ou personne ayant la tutelle.

Association Régionale Radioamateurs Scientifiques (A2RS)

20 Rues Vatel 59180 CAPPELLE LA GRANDE - Tel : 03 28 25 10 99

Association loi 1901 – N°Siret : 533 896 064 00029 - Code APE : 9499Z

Email : contact@f8kgs.org – Site : www.f8kgs.org